



## Mots. Les langages du politique

91 | 2009

Que devient le pamphlet ?

---

Claire Oger, *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*

Alice Krieg-Planque

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/19303>

ISSN : 1960-6001

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 30 novembre 2009

Pagination : 129-134

ISBN : 9782847881820

ISSN : 0243-6450

### Référence électronique

Alice Krieg-Planque, « Claire Oger, *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 91 | 2009, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 26 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19303>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 avril 2019.

© ENS Éditions

---

# Claire Oger, *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*

Alice Krieg-Planque

---

- <sup>1</sup> *Le façonnage des élites de la République* s'appuie sur une recherche menée par Claire Oger dans le cadre d'une thèse de doctorat en sciences du langage soutenue en 2002. Cette thèse était consacrée à une analyse de discours des rapports de jurys concernant l'épreuve de culture générale des concours d'entrée de trois écoles de formation de la haute fonction publique (en l'occurrence, l'École supérieure de guerre de l'armée de terre, devenue Cours supérieur d'état-major en 1994, l'École nationale d'administration et l'École nationale de la magistrature)<sup>1</sup>. Pour le dire vite, il s'agissait d'étudier la façon dont ces rapports de jurys, en particulier du fait qu'ils renvoient à la notion particulièrement plastique de « culture générale », posent les contours de ce qu'est, en discours et pour chacune des trois formations et milieux professionnels en question, un « candidat-modèle ». L'une des principales conclusions de ce travail est que le profil idéal du candidat, tel que le dessinent les modèles discursifs valorisés par chacun des jurys, est étroitement lié à l'activité professionnelle visée par la formation considérée. Loin d'évaluer (ou en tout cas d'évaluer uniquement) ce qui est présenté sous le sceau de l'évidence comme une « connaissance du monde contemporain » alliée à une « capacité à s'exprimer », les épreuves de culture générale amènent donc à juger très spécifiquement une « culture de milieu » et des aptitudes rattachées à l'exercice quotidien d'un métier. De même que Dominique Maingueneau, dans *Genèses du discours* (1984), donnait à voir ce qu'est un « bon janséniste », Claire Oger montre comment des discours construisent, en creux et en relief, ce qu'est pour une communauté un « bon énarque », un « bon juge » ou un « bon chef militaire ».
- <sup>2</sup> Le volume proposé par Claire Oger est structuré en trois parties. Dans la première, intitulée « Méthodes », l'auteure interroge les relations entre la méthode que chacune des écoles préconise pour l'épreuve de culture générale et les pratiques professionnelles, telles qu'elles sont décrites par les acteurs eux-mêmes. La seconde partie, titrée

« Références », vise à cerner les savoirs et les disciplines explicitement ou implicitement désignés comme légitimes. Dans la troisième partie, « Ethos », l'auteure s'emploie à identifier les comportements, valeurs et traits de personnalité attendus par l'institution chez le candidat ou la candidate. Tout au long de l'ouvrage, le corpus<sup>2</sup> fait l'objet d'une valorisation particulière grâce à des encadrés qui donnent à lire de courts extraits des éléments qui le constituent : rapports de jurys eux-mêmes bien sûr (lesquels portent sur les épreuves écrites aussi bien qu'orales), mais également manuels de préparation aux concours, sujets des épreuves écrites (libellé du sujet de dissertation), meilleures copies (lesquelles sont généralement accessibles au public par le biais de recueils), et divers documents institutionnels (textes officiels régissant les concours d'entrée, par exemple).

- 3 La rigueur imparable du plan nous invite à reprendre ici les grandes lignes du livre pour restituer au mieux – évidemment de façon réductrice – quelques-unes des conclusions du *Façonnage des élites de la République*.
- 4 Les modes de raisonnement et d'écriture valorisés à l'École de guerre semblent porter les traces d'une vision dont la « méthode de raisonnement tactique » (élaborée dans les années soixante pour guider la prise de décision du chef au combat) permet d'identifier la formalisation dans l'univers professionnel. De même que la « méthode de raisonnement tactique » établit la « balance des potentiels » sans laquelle il n'est pas de bonne décision du chef militaire, la dissertation doit exposer d'emblée l'« idée maitresse », celle qui a plus de poids que les autres dans la réflexion et l'évaluation des forces en présence, et qu'il s'agit de défendre.
- 5 Dans l'épreuve de l'ENA, c'est la neutralisation des points de vue qui est conçue positivement. Comme plus tard le bon haut fonctionnaire sera un responsable capable de prendre en charge des dossiers et de se livrer à la rédaction administrative sans créer la polémique, le bon candidat à l'ENA est celui qui rédige « en miroir », notamment à travers des enchaînements concessifs, en évaluant les mérites respectifs de différentes idées dont aucune ne sortira victorieuse. L'épreuve de culture générale apparaît ainsi, souligne Claire Oger, comme une occasion d'évaluer l'aptitude du futur haut fonctionnaire à respecter le devoir de réserve et la neutralité administrative.
- 6 Enfin, à l'ENM, le modèle de la dissertation est sous-tendu par celui du procès. Le modèle de la phase décisoire du jugement enjoint d'écouter les parties, puis de trancher par le moyen de l'acte de juger. On peut observer des traces de cette pratique professionnelle à travers la préférence pour un plan de dissertation dans lequel le scripteur expose les éléments du raisonnement au cours d'un argumentaire progressif qui sert à justifier un jugement final, lequel sera exprimé dans une conclusion sans appel. Les extraits du corpus présentés par Claire Oger montrent à quel point le futur élève de l'ENM est encouragé à révéler un conflit dans lequel il tranchera, quand le futur énarque, lui, est invité à porter et supporter les contradictions du monde contemporain.
- 7 L'une des conclusions principales de la partie intitulée « Références » est que les disciplines et savoirs légitimes du point de vue de chacun des jurys sont ancrés dans l'histoire de chaque école. Les disciplines valorisées sont celles qui dominaient dans le contexte de la création de l'école, et le rapport à la connaissance est lié au projet des fondateurs.
- 8 Ainsi, les savoirs valorisés par les jurys au concours de l'École de guerre (dont la fondation initiale remonte à 1880) semblent se nourrir implicitement du découpage des

- connaissances tel qu'il avait cours à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et tel que l'École de la Troisième République s'y adossait idéalement (histoire, langue française, psychologie des peuples).
- 9 Dans l'épreuve de l'ENA, si l'histoire fait figure de discipline phare, la culture scientifique et technique trouve une place remarquable. Ceci amène Claire Oger à souligner combien cette école, créée en 1945, reste durablement marquée par les rapports entre technologie et société, par les thématiques du progrès technique en tant qu'il est lié, ou non, aux progrès politiques et sociaux.
  - 10 L'ENM, de son côté, laisse percevoir, en particulier à partir des années quatre-vingt-dix, sa distanciation progressive d'avec l'ENA pour affirmer l'importance que cette école accorde aux références littéraires et plus généralement aux arts et lettres, dans le cadre d'une activité judiciaire posée comme nécessitant – outre des compétences juridiques proprement dites, bien évidemment – une capacité à interroger la société qui constitue l'environnement de la décision du juge.
  - 11 Claire Oger en arrive à proposer la thèse d'une « articulation entre une mémoire discursive et la mémoire des institutions » (p. 182), idée originale et forte déjà esquissée par Dominique Maingueneau (1983, 1984) à travers ses réflexions sur les « formations discursives », et qui invite à lire les discours que produit une institution en tant qu'ils portent des traces de son histoire et des conditions qui ont présidé à sa constitution.
  - 12 S'agissant de la façon de mettre en scène les sources supposées du savoir mobilisé, Claire Oger distingue l'« autorité polyphonique » et le « raisonnement par autorité » (notions empruntées à Oswald Ducrot), et montre comment ces pratiques argumentatives peuvent être interprétées comme des indices de la « culture du texte » qui anime l'ENM, à la différence de la « culture de l'écrit » qui prévaut à l'École de guerre et à l'ENA.
  - 13 La troisième partie du livre de Claire Oger met en évidence les attitudes, les dispositions psychologiques et les comportements que les discours des jurys des épreuves de culture générale considèrent comme louables ou blâmables.
  - 14 Ces aspects de l'*ethos* du candidat apparaissent bien entendu dans les parties des rapports qui concernent l'épreuve orale, laquelle donne lieu à un contact personnel direct avec le candidat. On ne s'étonnera donc pas complètement de lire dans un rapport du jury du « grand oral » de l'ENA que les évaluateurs ont été sensibles, chez les candidats, à « leur esprit de décision, leur souci de l'action sur le terrain, leur style direct, élégant, engagé ou nuancé selon les débats » (concours 1996, cité p. 238).
  - 15 Mais les considérations sur la personnalité du candidat transparaissent également dans les parties des rapports concernant l'épreuve écrite. L'analyse de Claire Oger fournit à cette occasion la possibilité d'observer comment le jury croit pouvoir discerner, à partir de qualités rédactionnelles, des aptitudes physiques par exemple. C'est ainsi que le jury du concours de l'École de guerre, commentant les dissertations des candidats, se lamente que « trop de copies avancent au pas lourd et lent du bon élève dument chapitré sur le danger encouru à manquer une définition ou une transition » (concours 1976, cité p. 266), ou qu'il se félicite d'une « idée unique et “musclée” qui dénote une bonne capacité de synthèse » (concours 1994, cité p. 268). Comme l'écrit Claire Oger, « l'étude de l'*ethos* militaire fournit [...] un exemple éclatant de la manière dont un discours sur le corps peut se déployer pour évoquer les qualités d'une bonne dissertation » (p. 214).
  - 16 Le travail de Claire Oger suscite des réflexions stimulantes en faisant écho à des travaux analogues menés dans d'autres disciplines et champs de la recherche.

- 17 Il fait écho, bien sûr, non seulement à la sociologie et à l'anthropologie des élites, d'une part, et des institutions, d'autre part (l'auteure ne manque d'ailleurs pas de renvoyer aux écrits de Pierre Bourdieu, Mary Douglas, Marc Abélès, Irène Bellier, Michel Bauer, Bénédicte Bertin-Mouro, Jean-Michel Eyméri, Alain Garrigou...), mais aussi à des travaux dont l'évocation n'est pas obligatoirement immédiate. Ainsi, on ne peut manquer de songer aux résonances possibles du travail de Claire Oger en microsociologie goffmanienne. L'auteure reprend d'ailleurs les propositions de Goffman en matière d'analyse des interactions – notions d'« équipe de représentation », de « coopération dramaturgique », de « manières », d'« apparence », de « caractère », etc., exposées dans *La présentation de soi* (1973) et dans *Les rites d'interaction* (1974). Mais c'est au Goffman de l'analyse des institutions que nous pensons ici. Étudiant les différents états d'esprit dans lesquels se trouvent les « reclus » lorsqu'ils intègrent tel ou tel type d'institution, Goffman identifie les institutions qui « n'ont affaire qu'à des recrues qui se sont senties "appelées" », et parmi lesquelles l'institution ne retiendra en outre que « ceux qui ont le plus de dispositions » (1968, p. 169-171). Sont notamment dans ce cas, écrit l'auteur, les institutions religieuses, certaines écoles d'officiers et les écoles de formation politique. « La conversion semble alors déjà faite et il reste seulement à enseigner au néophyte les moyens qui lui permettront la meilleure discipline. » Cette figure idéale décrite par Goffman n'est pas sans rappeler le « candidat-modèle » mis en évidence par Claire Oger, lequel se présente au concours dans un état de conformité préétabli aux normes et valeurs de l'école et des métiers auxquels elle forme : la formation dispensée par l'école vient alors « simplement » renforcer, nourrir, structurer ces normes et valeurs.
- 18 Le livre de Claire Oger donne bien entendu à voir ses liens de parenté avec l'analyse du discours, discipline dans laquelle l'auteure inscrit l'ensemble de ses travaux<sup>3</sup>. Nombreux sont les passages qui rappellent à la mémoire telle ou telle recherche du domaine. Pour ne prendre qu'un seul exemple, en particulier sous l'angle de l'analyse des genres du discours institutionnel, le lecteur aura en tête l'ouvrage que Claudine Dardy, Dominique Ducard et Dominique Maingueneau avaient consacré au rapport de soutenance de thèse de doctorat (2002). Les rapports de soutenance de thèse et les rapports de jurys à l'épreuve de culture générale présentent en effet des analogies, non seulement à travers ce qu'un tel type de texte évaluatif révèle des normes et valeurs de la communauté que les scripteurs s'efforcent de pérenniser, mais aussi par les caractéristiques saillantes que présentent certains discours institutionnels et/ou d'autorité. Les trois auteurs remarquaient que le rapport de soutenance, rédigé par les membres du jury, s'adresse à différents membres de la communauté académique avec lesquels les relations sont à cette occasion remises en jeu. De son côté, Claire Oger note que les rapports de jurys qu'elle a étudiés comportent non seulement des destinataires directs (candidats, professeurs, centres de préparation aux épreuves), mais aussi des destinataires indirects : jurys des années suivantes (à l'égard desquels peuvent être exprimées des suggestions visant à entretenir « l'esprit du concours »), ou encore autorités responsables du concours (à l'attention de qui il arrive au jury de formuler des préconisations sur des aménagements à apporter aux épreuves, par exemple). Dans les deux cas, on voit comment l'analyse du discours permet de penser ce que l'on peut nommer le caractère « pluri-adressé » des discours institutionnels.
- 19 Le livre de Claire Oger trouve également des résonances indirectes en sciences de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la communication des organisations (communication des institutions, des entreprises...) Il n'est pas sans évoquer,

parmi d'autres, les travaux de Romain Huët<sup>4</sup> sur les normes sociales dans les organisations (chartes éthiques, codes de conduite, principes d'action...), en tant que discours de légitimation et modes de négociation de l'autorité. Claire Oger propose d'« approcher les cultures institutionnelles à travers les modèles discursifs sur lesquelles elles reposent » (p.16). Les travaux de sciences de l'information et de la communication qui visent à appréhender ce que l'on a pu appeler la « culture d'entreprise » pourraient, de la même manière, envisager cette dernière notamment sous l'angle de l'unité de discours et des modèles discursifs communs.

- 20 Néanmoins, de toute évidence, ce n'est pas une position disciplinaire que l'auteure veut défendre, mais bien plutôt une démarche théorique et de méthode. On peut précisément gager que celle-ci, pour chaque discipline qui s'en emparerait, l'aiderait à avancer.

---

## BIBLIOGRAPHIE

DARDY Claudine, DUCARD Dominique, MAINGUENEAU Dominique éd., 2002, *Un genre universitaire. Le rapport de soutenance de thèse*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

GOFFMAN Erving, 1968 [1961], *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit.

- 1973 [1959], *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. I, *La présentation de soi*, Paris, Minuit.

- 1974 [1967], *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.

HUËT Romain, 2006, « Les chartes sociales dans les organisations », *Responsabilité sociale : vers une nouvelle communication des entreprises ?*, P. de la Broise, T. Lamarche éd., Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 103-134.

MAINGUENEAU Dominique, 1983, *Sémantique de la polémique*, Lausanne, L'Âge d'homme.

- 1984, *Genèses du discours*, Bruxelles, Liège, Mardaga.

## NOTES

1. Claire Oger, « Candidats-modèles, cultures et méthodes. L'épreuve de culture générale dans trois concours de sélection des élites de la fonction publique (École de guerre / Cours supérieur d'état-major, École nationale d'administration, École nationale de la magistrature). Analyse de discours des rapports de jurys », thèse de doctorat en sciences du langage (analyse de discours), soutenue à l'université Paris 12 Val-de-Marne en 2002 sous la direction de Simone Bonnafous.

2. Celui-ci prend en considération une quinzaine d'années. Les dates des rapports étudiés vont de 1983 à 2000 pour l'ENA et l'ENM et de 1975 à 1981, puis de 1990 à 2000, pour l'École de guerre / CSEM, du fait d'une interruption du concours dans les années quatre-vingt.

3. Articles dans *Langage et société* (MSH, Paris), *Communication* (Université Laval, Québec), *Quaderni* (Université Paris 1), *Questions de communication* (Université Paul Verlaine, Metz), *Mots. Les langages du politique* (ENS Éditions)...

4. Voir Romain Huët, « Les dynamiques sociales entre acteurs ou organisations lors des processus d'écriture. Le cas des chartes et des codes de conduite », thèse de doctorat en sciences de

l'information et de la communication, sous la dir. de Pierre Delcambre, soutenue à l'université Lille 3 en 2008. Voir également Huët, 2006, p. 103-134.

---

## AUTEUR

**ALICE KRIEG-PLANQUE**

Université Paris 12 Val-de-Marne,  
Département de communication politique et publique  
krieg-planque@univ-paris12.fr